

AKTUELL



PARTI DES PIRATES

Collés

Luc Caregari

Alors que le parti des pirates a tenté de combler les lacunes de son programme électoral, les concurrents politiques ne dorment pas et font du copier-coller avec ses propositions initiales.

Comme quoi, les préjugés ne se vérifient pas toujours. Souvent raillés comme des novices en politique, sans expérience et totalement irréalistes, les pirates ont du moins un argument valable contre leurs détracteurs : ils apprennent vite. Ainsi, si on fait abstraction de leur mise en scène politique et de leur communication médiatique - qui d'ailleurs est souvent mieux organisée que celle de certains partis établis, qui opèrent toujours dans l'ère du fax -, on doit constater que la direction prise par ce jeune parti est désormais claire : les pirates veulent rallier le centre de la société. Car c'est là que se trouve le pouvoir. Ce que Gerhard Schröder savait déjà en 1998, et ce que presque tous les partis européens de tous les bords, ont tenté de copier depuis, les pirates l'ont aussi copié-collé sur leur étendard.

L'idéal pirate serait un monde dans lequel l'index ne serait plus nécessaire.

S'ils se donnent libéraux sur les questions sociétales, comme la séparation entre l'église et l'Etat ou le mariage homosexuel, leur programme économique manque, d'un côté, de détails et de réponses à des questions actuelles, et de l'autre, il laisse présager que pour les pirates, une redistribution des richesses du haut vers le bas n'est pas vraiment une priorité. En tout cas, le qualificatif de parti « social-libéral » le laisse supposer.

Certes, il reste la revendication d'un revenu universel et inconditionnel, financé par un impôt sur le revenu « négatif » - auquel ils sont loin d'être les seuls à songer - mais dans la rhétorique pirate, cela devient aussi une compensation pour « les travaux non rémunérés, comme par exemple le bénévolat associatif ou le fait d'éduquer un enfant ». Le revenu universel comme nouvelle version de la « Mammerent », il fallait y penser !

Mais c'est surtout une absence qui frappe dans la position des pirates : l'index. Alors que la bataille électorale entre partis établis risque de se concentrer sur cet acquis social, les pirates n'en parlent pas. Pas de problème pour Sven Clement, leur président : « Dans notre monde idéal tel que nous l'envisageons, l'index n'est pas une nécessité », explique-t-il. Pourtant, au cas où les pirates seraient forcés de se positionner sur cette question, une motion existerait, selon Clement, qui serait en faveur d'un plafonnement de l'index. Donc du point de vue de la défense des acquis sociaux, c'est plutôt mou, ce qui ne décourage pas le pirate en chef : « Ce n'est pas pour rien que notre programme s'appelle 'Reboot Luxembourg'. A nos yeux, de grands changements de paramètres sont nécessaires et réalisables. »

Pourtant, si on laisse de côté les utopies, il ne reste pas grand-chose d'original dans les revendications des pirates. Car, comme avec l'écologie et les Verts, les autres partis - avant tout l'opposition - se mettent à pirater des revendications du parti. Cela est surtout vrai pour le registre de la transparence et la nouvelle loi proposée par Jean-Claude Juncker sur le droit d'accès à l'information. S'il est vrai que les pirates étaient bien les premiers à critiquer, de bon droit, cette loi, qui est plutôt une loi de désinformation, Déi Lénk y a consacré cette semaine une conférence de presse et le Mouvement écologique un communiqué de presse. Les deux organisations y critiquaient le projet de loi de Juncker dans des termes presque identiques. Reste à savoir donc si le copier-coller ne nuit pas à la longue à ses plus ardents défenseurs.

SHORT NEWS

Travailleurs à la rue ?

(dv) - La rue de Mühlenbach, dans le nord de la capitale, compte le plus grand foyer pour travailleurs étrangers. Dans cet imposant bâtiment gris, 90 hommes, presque tous portugais, se partagent des chambres à deux, ainsi qu'une cuisine et des douches communes, pour 200 euros par mois. A l'image d'un précédent qui s'était déroulé en octobre de l'année passée dans un plus petit foyer à Bonnevoie, l'Olai (Office luxembourgeois pour l'accueil et l'intégration) entend en faire déguerpir les habitants. Ou certains du moins, car tous les habitants y résidant depuis plus de trois ans ont reçu une convocation pour un entretien en vue de leur déménagement. En effet, ces foyers, gérés par l'Olai, ne peuvent être occupés que de manière provisoire avec un séjour maximal de trois ans. Or, comme le rapporte l'hebdomadaire lusophone Contacto qui s'est entretenu avec plusieurs locataires, nombre d'entre eux n'avaient pas connaissance de ce délai. Ils ne rechigneraient certainement pas à quitter ces logements qui n'offrent aucune intimité pour un studio individuel, mais leur situation financière ne leur permet tout simplement pas, au vu des prix exorbitants sur le marché, de se loger autrement. Une assistante sociale de l'Olai a pour sa part assuré au Contacto que chaque cas serait traité individuellement. Reste à comprendre la logique du ministère : libérer des chambres pour des travailleurs en difficulté pour en mettre en difficulté d'autres. C'est ce que l'on appelle un jeu à somme nulle.

Le Qatar, les esclaves et le foot

(dv) Le petit Etat du Qatar accueillera en 2022 la Coupe du monde de football. Cet événement nécessite de nombreux travaux. Or, les conditions de travail des ouvriers (immigrés) dans cet émirat peuvent être qualifiées d'esclavagistes. En tout cas, l'OGBL s'en émeut et vient d'envoyer un courrier à Pol Philipp, le président de la fédération de football luxembourgeoise. Le syndicat demande à Philipp d'« user de (son) influence en tant que membre de la Fifa pour soutenir l'adoption de dispositions concrètes pour le respect des droits fondamentaux de tous les travailleurs impliqués dans l'industrie mondiale du football et des secteurs connexes ». L'OGBL rappelle dans son courrier qu'un ouvrier au Qatar travaille 15 heures par jour, six jours par semaine, en touchant à peine huit dollars par jour. Le fait de quitter son employeur sans permission de ce dernier peut conduire à la déportation ou à la prison. Et d'asséner cet argument d'une symbolique lourde : « Le nombre de personnes qui perdront leur vie lors de la construction de l'infrastructure sera supérieur au nombre de joueurs lors de la compétition. »

Drogues incontrôlables

(lc) - Le cru 2013 du rapport de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies est un exemple probant de la cécité des politiques nationales contre les problèmes liés à la consommation de drogues, qui se cantonnent encore et toujours à une répression simple. Alors que les auteurs se félicitent d'un côté que la consommation de cannabis et d'héroïne est en léger recul - ce qui est surtout dû à un meilleur encadrement, souvent obtenu de longue lutte avec les autorités - ils ne se disent que moyennement inquiets de l'arrivée massive de produits de synthèse. Ces derniers, qui sont conçus pour rester dans un cadre semi-légal, échappent tout à fait aux radars d'une machine répressive qui ne se concentre que sur les drogues « traditionnelles ». Le consommateur intéressé peut aisément les commander sur l'internet, où ils sont vendus sous de fausses étiquettes, comme par exemple du sel de bain. Les fabricants de ces molécules font en sorte que chaque fois qu'un de leurs produits est frappé d'une interdiction ils puissent immédiatement mettre en vente légale un produit similaire. Cette évolution est surtout due à la guerre sans merci contre la drogue, que certains astucieux s'amusent à contourner et démontre une fois de plus que la politique anti-drogue a d'urgence besoin de changer de cap.